

Proposition de Motion soumise au vote pour le CA du 15 juillet 2018 :

Dans un but constructif prenant largement en compte l'intérêt régional, le Conseil d'Administration a voté la Convention d'Association de l'ECN avec l'U de N et l'Annexe N°4 au projet ISITE relative à l'Université Cible.

Le Conseil d'Administration dans l'analyse des textes qui lui ont été soumis pour approbation a relevé qu'au jour où il est amené à se prononcer il n'existe pas de texte relatif aux EPSCP dits « emboîtés » alors que cet emboîtement de l'Ecole Centrale EPSCP dans la NUN constitue une condition essentielle pour une adhésion de l'Ecole Centrale de Nantes à l'Association, puis pour l'expérimentation dans l'Université Cible qui devrait suivre l'Association.

Le Conseil d'administration de l'ECN veillera particulièrement à ce que dans la phase d'Association et lorsqu'il s'agira de passer à la phase d'Expérimentation de l'Université Cible, ainsi qu'à l'issue de cette dernière, les conditions soient effectivement réunies pour que l'ECN conserve strictement en ce qui concerne son propre fonctionnement les prérogatives correspondant à ses statuts et notamment à son statut d'EPSCP tel que défini par la Loi sur l'Enseignement Supérieur de ..., le décret N°...qui l'a érigée en EPSCP.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration demande au Directeur assisté d'un groupe de travail ad hoc d'établir pour sa prochaine séance un ensemble de critères et d'indicateurs permettant de lui rendre compte périodiquement des progrès réalisés par l'Etablissement grâce au projet NEXT. Le suivi de ces résultats et les progrès effectivement constatés seront déterminants pour la poursuite de chaque phase (Association et Expérimentation). Parmi ces critères et indicateurs devront nécessairement figurer :

-L'évolution de l'établissement en termes d'attractivité, de réputation et de classements nationaux et internationaux

-L'évolution qualitative et quantitative des formations et des délivrances de diplômes de l'établissement (Doctorats, Ingénieurs, Masters, Bachelors/Licences..)

-L'attractivité des Diplômés sur le marché

-L'évolution des résultats en propre de la recherche, des partenariats industriels, et de l'activité contractuelle.

-La synthèse des résultats opérationnels des synergies au sein de l'UN, et des bénéfices directs pour l'Etablissement du projet ISITE.

Ces critères et indicateurs seront validés à la prochaine séance du CA. Ils permettront également dans la durée d'évaluer l'adéquation entre le statut d'EPSCP et la réalité des missions de l'établissement.

Au regard des textes qui seront publiés par le Ministère sur les conditions « d'emboîtement » des EPSCP ainsi que de l'évolution des indicateurs évoqués ci-dessus, le Conseil d'Administration devra se prononcer lors de chacune des deux échéances rappelées plus haut : passage de l'Association à l'Expérimentation, puis, à la fin de l'Expérimentation, sur la poursuite du projet et, le cas échéant, ses contours définitifs.